

DEMANDE DE DÉROGATION

- POUR LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT *
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : *EPTB Saône et Doubs*
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : N° *10* Rue *Georges Clémenceau*
 Commune *BESANCON*
 Code postal *25000*
 Nature des activités : *Dynamique écologique sur 3 zones humides du territoire de Pays de Montbéliard Agglomération*
 Qualification : *CF diplôme joint*

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 <i>CF liste jointe</i>		
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : *Dynamique de 3 zones humides sous une surveillance des zones, dans une démarche de animation / acquisition foncière par PMA et l'EPTB Saône et Doubs.*
 Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

DI. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : *Conservation uniquement le temps de la détermination sur place*

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

- Capture manuelle Capture au filet
Capture avec époussette Pièges Préciser :
- Autres moyens de capture Préciser :
- Utilisation de sources lumineuses Préciser : *Lampes torche / frontales*
- Utilisation d'émissions sonores Préciser :
- Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

- Destruction des nids Préciser :
- Destruction des œufs Préciser :
- Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :
- Par pièges létaux Préciser :
- Par capture et euthanasie Préciser :
- Par armes de chasse Préciser :
- Autres moyens de destruction Préciser :

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

- Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
- Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
- Utilisation de sources lumineuses Préciser :
- Utilisation d'émissions sonores Préciser :
- Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
- Utilisation d'armes de tir Préciser :
- Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

- Formation initiale en biologie animale Préciser : *Master 2 par l'université / option milieu aquatique*
- Formation continue en biologie animale Préciser : *BTS biologie et protection de la nature*
- Autre formation Préciser : *DUT Génie de l'environnement*

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : *Mars à Juin 2016 (3 passages par site prévus)*
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : *Franche-comté*
Départements : *Doubs*
Cantons :

Communes : *Bout - Bethoncourt - Audoumont - Taillescourt*

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

- Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace
- Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : *Liens et caractéristiques espèces contactées (Fiche terrain + signature)*

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

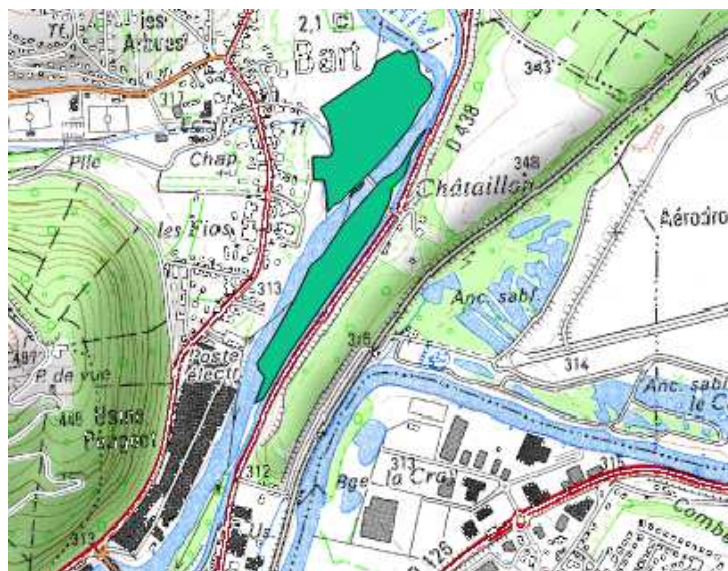
Fait à *Besançon*
le *03/03/2016*
Votre signature

Mao

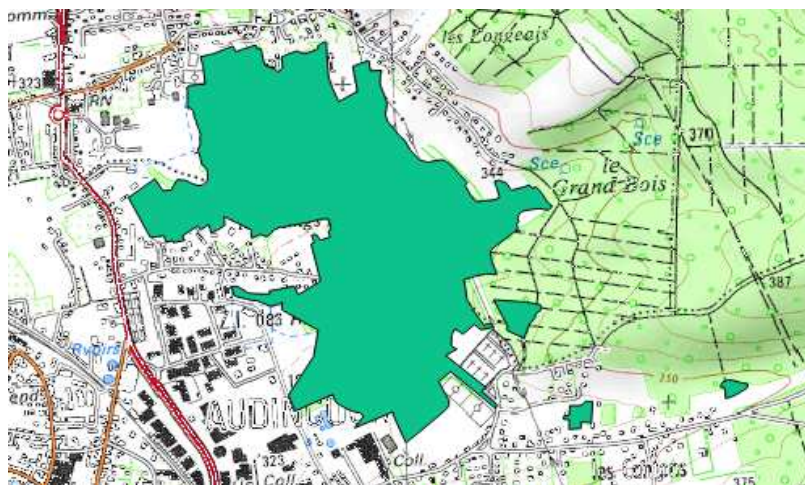
Inventaire des amphibiens de 3 zones humides sur les communes de Bart, Béthoncourt, Audincourt, et Taillecourt (25).

Localisation

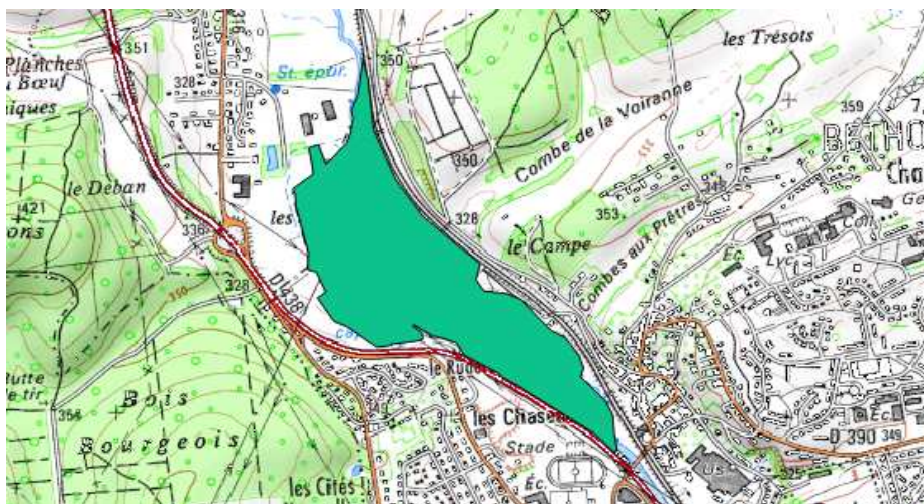
Les zones humides concernées sont situées sur 3 sites du territoire de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) :



Le site de « L'île de l'Allan et de la confluence Allan-Rupt, sur la commune de Bart, d'une superficie de 5,40 ha



Le site des « Rangs-Peux » sur les communes d'Audincourt et de Taillecourt, d'une surface de 72,71 ha.



Le site des « Prés de la Lizaine » sur la commune de Béthoncourt, d'une superficie de 33,47 ha.

Contexte

L'EPTB mène depuis 2012 un inventaire des zones humides sur le territoire de la Vallée du Doubs, de Villers-le-Lac à Saint-Vit (25), réalisé d'après une méthodologie fixée et validée au niveau régional (Franche-Comté).

Le territoire de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) est le premier à avoir été inventorié, dans le cadre d'un partenariat mis en place avec la Communauté d'Agglomération, dès 2012-2013. De nombreuses zones humides y ont été recensées, elles ont été cartographiées et décrites de manière synthétique. S'en est suivi un travail de hiérarchisation basé sur une analyse des enjeux et de la vulnérabilité des sites, du foncier, et de diverses observations de terrain, qui a permis de sélectionner les 3 zones présentées ci-dessus.

A présent, en complémentarité d'une démarche d'animation / acquisition foncière, l'EPTB Saône & Doubs et Pays de Montbéliard Agglomération, souhaitent mettre en œuvre des actions qui permettraient de préserver, de mieux gérer, ou de restaurer les zones humides de ce territoire identifiées comme prioritaires. Ces actions pourraient bénéficier de financements au titre du Contrat de rivière « Vallée du Doubs » coordonné par l'EPTB, et d'une convention cadre signée entre l'Agence de l'Eau et Pays de Montbéliard Agglomération.

Selon les zones, les connaissances de la faune sont plus ou moins complètes, c'est pourquoi un diagnostic écologique plus complet est en cours de réalisation, afin de mieux identifier les enjeux écologiques des sites et d'en extraire des perspectives de gestion/restauration plus précises.

L'ensemble des sites n'ont fait que rarement fait l'objet de prospections naturalistes, avec des lacunes notamment sur le compartiment des amphibiens. Les milieux identifiés sur le site présentent étant potentiellement favorables à diverses espèces d'amphibiens, il a été décidé de réaliser un inventaire qualitatif de ce compartiment faunistique.

Méthodologie

L'inventaire sera réalisé en interne par l'équipe de l'EPTB Saône & Doubs. Les opérateurs seront les personnes suivantes :

- Jessica MOREAU
- Florence CARONE
- Cyrille WURTZ

Les prospections seront réalisées en fin d'après-midi et en début de nuit. 3 passages seront réalisés entre la mi-mars et la fin-juin 2015. Les individus observés (à la lampe frontale) ne seront capturés (à l'épuisette) qu'en vue de leur détermination. Ils seront relâchés immédiatement.

Les 4 communes concernées, l'ONEMA et la gendarmerie seront prévenus en amont de la date et l'heure de chaque passage.

Liste des espèces potentiellement concernées

Urodèles

Salamandra salamandra
Ichthyosaura alpestris
Triturus cristatus
Lissotriton helveticus
Lissotriton vulgaris

Anoures

Bombina variegata
Alytes obstetricans
Bufo bufo
Bufo calamita
Bufo viridis
Hyla arborea
Hyla meridionalis
Rana dalmatina
Rana temporaria
Rana arvalis
Pelophylax kl esculentus
Pelophylax kl lessonae
Pelophylax ridubundus



MASTER SCIENCES DES SOCIÉTÉS ET DE LEUR ENVIRONNEMENT
Mention : Géographie, Environnement, Tourisme
Spécialité professionnelle
« Connaissance, gestion et mise en valeur des espaces aquatiques continentaux. »

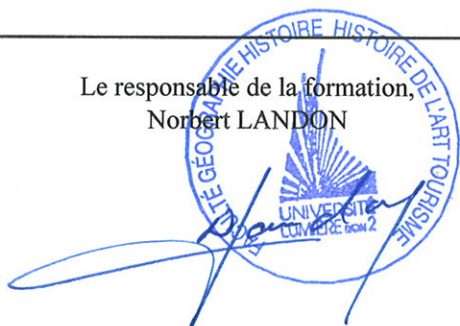
Année universitaire 2005-2006

- Relevé de notes -

CARONE Florence

Unités d'enseignements	Coefficient	Évalué	Note	
UE 9 – A. Connaissance (168 h – 15 ECTS)			13,21	
UE 9 – A1. Connaissance de l'eau et des milieux aquatiques continentaux (84 h)	7,5			
- Hydrologie, hydraulique, géomorphologie fluviale		Oui	10,5	
- Qualité physico-chimique, pollution, épuration		Non		
- Les milieux aquatiques ; habitat, faune, flore, dynamique		Oui	15	
		Hydro-Biologie	Oui	14,5
		Biologie végétale	Oui	16,5
		Tourbières	Oui	
UE 9 – A2. Usages, conflits et risques (84 h)	7,5			
- Les activités liées à l'eau (typologie, contraintes et impacts, conflits)		Non		
- Histoire des usages de l'eau		Oui	12,5	
- Les risques liés à l'eau (inondation, érosion, santé publique)		Oui	14,5	
UE 9 - B. Gestion (168 h – 15 ECTS)			15,13	
UE 9 – B1. Gestion globale des milieux aquatiques (84 h)	7,5			
- Gestion de l'eau et des milieux aquatiques (Cahier Technique)		Oui	16	
- Droit de l'aménagement et de l'environnement		Oui	15,5	
- Gestion territoriale et gestion de l'entreprise		Non		
UE 9 – B1. Valorisation et développement durable (84 h)	7,5			
- Analyse paysagère		Oui	12	
- Valorisation des milieux aquatiques		Non		
- Gestion environnementale des sites touristiques		Non		
- Eco-sensibilisation et patrimonialisation		Non		
- Restauration et réhabilitation, ingénierie écologique		Oui	17	
UE 10 – Techniques, ateliers, stage (30 ECTS)			17,4	
UE 10 – A. Techniques (84 h)	7,5			
- Diagnostic territorial		Oui	15,5	
- Méthodologie, montage et conduite de projet		Non		
- Communication et conduite de réunion (projet tutoré)		Non		
- Info-cartographie		Oui	18	
UE 10 - B. Ateliers collectifs (84 h) : projet tutoré. Rapport final	7,5			
		Oui	15	
UE 10 – C. Stage en situation professionnelle 4 à 6 mois	15			
		Oui	18,9	
Moyenne générale :			15,79	

Le responsable de la formation,
Norbert LANDON



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt de la région Languedoc-Roussillon

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE

*Vu le procès verbal de l'examen du Brevet de Technicien Supérieur Agricole établi le 26/06/2008
par le Président du jury,*

le Diplôme du Brevet de Technicien Supérieur Agricole

Option : Gestion et protection de la nature

Spécialité : Animation nature

est délivré à Mlle MOREAU JESSICA MARYLINE ISABELLE,
née le 29/05/1988,
à TOURS (INDRE-ET-LOIRE),

et enregistré sous le numéro 08/M/181302/08069000 avec la mention ASSEZ BIEN

Pour expédition conforme :
Le Chef du Service Régional de la
Formation et du Développement

Jean-Luc GONZALEZ



Signature du Titulaire

Fait à Montpellier, le 3 octobre 2008

Pour le Ministre et par délégation en l'Agriculture et la Forêt,
Le Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt,

signé : Pascal AUGER



DIPLOME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'université de Lorraine ;

Vu l'arrêté ministériel du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé(e) a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévues par les textes réglementaires ;

Vu les pièces justificatives produites par M. CYRILLE WURTZ, né le 27 novembre 1992 à SAINT-AVOLD (057), en vue de son inscription au Diplôme Universitaire de Technologie, spécialité GENIE BIOLOGIQUE, option GENIE DE L'ENVIRONNEMENT ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes et au stage prévus par les textes réglementaires ;

Le **DIPLOME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE**, spécialité GENIE BIOLOGIQUE, option GENIE DE L'ENVIRONNEMENT,

est délivré à **M. CYRILLE WURTZ**

au titre de l'année universitaire 2011-2012.

Fait à Nancy, le 23 novembre 2012

Le titulaire

Le Président



Le Directeur



Le Directeur
Jairo FALLA

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*

Béatrice GILLE

N° UNIVLOR 9894539

Pierre MUTZENHARDT

/2012201107084